

COMPT E - R E N D U

**SIVOM DU CANTON
DE MOUTIERS**
53 Place de l'Hôtel de Ville
73600 MOUTIERS

Date de la convocation	25 août 2008
Date d'affichage	25 août 2008
Membres en exercice	32
Membres présents	27
Membres votants	28

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le deux septembre à dix neuf heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

COMMUNE -NOM -Prénom	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	PROCURATION
AIGUEBLANCHE				
Jean Louis NIEMAZ	X			
Jacky REGAZZONI	X			
LES AVANCHERS				
Robert VORGER	X			Reçoit procuration de Rémy PERRET
Rémy PERRET		X		Donne procuration à Robert VORGER
LE BOIS				
Jean LAYMOND	X			
Guy BATTENDIER		X		
BONNEVAL				
Louis HYVOZ	X			
Stéphane HYVOZ	X			
FEISSONS SUR ISERE				
François DUNAND	X			
Anna RIMBOUD	X			
FONTAINE LE PUIIS				
Bernard CHATELLET	X			
Marin SOLIER	X			
HAUTECOUR				
Christophe LAMBERT	X			
Christian CULLET	X			
LA LECHERE				
Pierre FORAT	X			
Bruno MAGNIEN	X			
MOUTIERS				
NIVELLE Philippe	X			
Aïcha DEMONNAZ	X			
NOTRE DAME DU PRE				
Henri BORLET		X		
Philippe BLAFFA		X		
SALINS LES THERMES				
Jacky DE MARTIN	X			
Maxime SILVESTRE	X			
SAINT JEAN DE BELLEVILLE				
Fabrice PANNEKOUCKE	X			
Eric MARTINEZ			X	
SAINT MARCEL				
Jean-Pierre MIRANDE	X			
Aurélie GUILLOT	X			
SAINT MARTIN DE BELLEVILLE				
M. Jean Luc DIMAND	X			
Carole GROS	X			
SAINT OYEN				
Thierry BRUNIER	X			
Yves AIMOZ	X			
VILLARLURIN				
Maurice SCIOSCIA	X			
Jean-Paul ULLIEL	X			

Assistait également à la réunion M. Nouare KISMOUNE.

ORDRE DU JOUR



1. Politique jeunesse : Exposé par le Bureau d'Etudes ACCOLADES du projet cantonal d'animation.
2. Approbation du Compte rendu de la réunion du 25 JUIN 2008.
3. Publicité des arrêtés du Président.
4. Convention de gestion avec l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
5. Produits irrécouvrables : demande d'admission en non valeur
6. Questions diverses

1. Politique jeunesse : Exposé par le Bureau d'Etudes ACCOLADES du projet cantonal d'animation.

Le Président rappelle que le SIVOM de Moûtiers a confié au Bureau d'Etudes ACCOLADES, à la suite d'une procédure de marchés publics, une étude visant à accompagner le territoire dans la mise en place d'un nouveau projet de développement dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Le Bureau d'Etudes a animé de nombreuses réunions en présence d'élus et de représentants des associations.

Monsieur Robert VORGER présente ce travail et rappelle toute l'importance qu'il revêt à l'échelle du territoire du canton.

Le Bureau d'Etudes présente un document synthétisant sa mission.

Une fois l'exposé terminé, Monsieur Robert VORGER propose tout d'abord que le comité syndical valide l'ensemble du travail réalisé par le groupe projet.

Puis il demande au Bureau d'Etudes de présenter les huit missions qui vont structurer la réflexion dans les prochaines semaines.

Une fois la présentation terminée, le Bureau d'Etudes est remercié. Le Vice-président présente un projet de statut d'une association qui pourrait être créée très rapidement. Ces statuts répondent aux besoins exprimés par le groupe de travail. Ils ont été présentés aux représentants des associations ayant participé à la réflexion. Ils seront étudiés par le groupe. Le Vice-président propose que les délégués du SIVOM qui ont participé à la réunion du 30 juillet 2008, soient nommés pour suivre la démarche de construction d'une nouvelle politique familiale jusqu'à son terme.

Le Comité syndical approuve cette démarche.

MODIFICATION DU QUORUM : Sortie de Monsieur François DUNAND

2. Approbation du Compte rendu de la réunion du 25 JUIN 2008

Le compte rendu est approuvé.

3. Publicité des arrêtés du Président.

Néant

4. Convention de gestion avec l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

SIV 2008-26/

CONVENTION AVEC L'ASSEMBLEE DU PAYS TARENTEISE VANOISE (APTV).

Le Président rappelle que lors de sa séance du 04 mars 2005, l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise s'est constituée. Le SIVOM de Moûtiers disposait des ressources techniques et humaines pour assurer la gestion financière du Syndicat Mixte nouvellement créé. Une convention a donc été signée entre les deux collectivités. Cette dernière arrivant à son terme, il est proposé de la reconduire pour la seule année 2008.

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention à intervenir avec l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise,

AUTORISE le Président à signer la convention.

Reçu en Sous-Préfecture le

5. Produits irrécouvrables : demande d'admission en non valeur

SIV 2008-27/

ADMISSION EN NON-VALEUR - CREANCES IRRECOUVRABLES

Le Président présente au Comité les états du 22 juillet 2008 concernant des titres de recettes que le Trésorier principal n'a pu recouvrer dans le cadre de la procédure réglementaire.

Il propose d'apurer ces créances qui concernent des transports scolaires de Moûtiers et s'élèvent à un total de 924,52 €.

LE COMITE SYNDICAL, le Président entendu et après en avoir délibéré,

DECIDE d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables présentées ci-dessus.

Reçu en Sous-Préfecture le

6. Questions diverses

Moûtiers, le 11 septembre 2008,
Le Président
Philippe NIVELLE